

DEVARIM CHABAT 'HAZON

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"
054 976 54 17 



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

« Ce sont là les paroles que Moché adressa à tout Israël de l'autre côté du Jourdain (Yarden), dans le désert, dans la plaine en face de Souf, entre Paran et Tofel, Labân, Hacéroth et Di-Zahav. » (Dévarim 1 ; 1)

Avec l'aide de Hachem, nous allons ouvrir le dernier livre du 'Houmach, le Séfer Dévarim. Ce Livre est un long discours de Moché Rabénou, adressé à tout le peuple quelques jours avant sa mort, il commence par le verset que nous avons cité plus haut.

Rachi nous explique que ces paroles sont des paroles de réprimande, et que le texte va énumérer tous les lieux où les enfants d'Israël ont irrité Hachem. Cependant, Moché dissimule leurs méfaits et ne les mentionne que par allusion, en évoquant seulement les lieux où ils furent commis, afin de ménager l'honneur d'Israël.

Au travers de son discours, Moché nous fournit donc une démonstration de l'application de la Mitsva de réprimander son prochain. Comme il est dit : « Réprimande ton prochain, et tu n'assumeras pas de péché à cause de lui. » (Vayikra 19;17)

La «Tokhakha », ou réprimande, est une Mitsva essentielle car elle vient défendre et préserver l'honneur de Hachem et de la Torah. Cependant,

L'ART ET LA MANIÈRE DE RÉPRIMANDER

elle est aussi très délicate, et peut 'Hass véChalom avoir des conséquences très regrettables si elle est mal faite. La Guémara (Chabbat 64b) nous enseigne : « Celui qui voit son prochain commettre une Avéra et ne le réprimande pas, la faute lui revient à lui comme s'il l'avait commise depuis le départ. » Ce texte a de quoi nous tourmenter ! Et nous motiver pour réprimander sans faire aucune exception...

Pourtant, ces tourments ne nous donnent pas le droit d'agir n'importe comment, afin de nous libérer de cette Mitsva et des angoisses qu'elle risque d'occasionner si elle est prise à la lettre.

En effet, s'acquitter de la Mitsva de faire une réprimande ne revient pas à « balancer » à l'autre sa faute en pleine figure et puis c'est tout ! Non, il faudra agir avec sagesse et finesse d'esprit, et c'est la condition sine qua non, avec bienveillance. **Suite P2**



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

PROPHÉTIE ET TRISTESSE!?

Le regretté Rav Pinkous Zatsal avait l'habitude de rapporter un Midrach à l'approche du jeûne du 9 Av. Il s'agit du prophète Jérémie qui rencontre Platon, le philosophe. Ce dernier voit Jérémie en train de se lamenter sur les pierres de Jérusalem, après la destruction du Temple. Le philosophe s'étonne de voir ce grand sage pleurer sur un palais détruit. Il lui dira: " Ce n'est pas l'habitude d'un sage comme toi de pleurer sur des antiquités! De plus, le passé, c'est déjà passé!" Le prophète lui répondit: " Est-ce que tu as des questions fondamentales que tu n'as pas encore élucidées?" Platon répondit affirmativement. Jérémie lui demanda d'exprimer ses interrogations. Platon s'exécuta. C'est alors que Jérémie répondit immédiatement à tous les doutes et interrogations du philosophe.

Platon n'en revenait pas! Voilà qu'il se promène depuis des lustres avec ses questions sans que personne n'arrive à lui répondre! Le prophète finira ainsi: " Sache, que toutes ces réponses je les puise de... cet endroit et de ces pierres (en désignant le Beth Hamiqdach détruit). Et lorsque tu t'étonnes que je pleure au sujet de ces pierres, tu ne pourras jamais le comprendre... (C'est propre à l'âme juive)"

On voit de ce court passage que les pleurs du prophète comme ceux du Clall Israel sur la destruction du Temple ne concernent pas un fait historique mais une perte qui se fait ressentir encore de nos jours!

C'est le manque de sainteté dans notre monde, le manque de clarté dans la Thora et la providence divine qui est moins palpable! Le Zihron Yossef pose une belle question. On sait que le prophète Jérémie a consacré ses écrits (le livre Jérémie) ainsi que les Kinotes (Ei'ha/ lamentations qui sont lus le jour du jeûne du 9 av) et aussi le livre "Méla'him":les Rois (Baba Batra 15.). Or il existe un principe fondamental dans la prophétie, à savoir que le souffle divin ne résidait chez des gens exceptionnels que lorsqu'ils étaient remplis d'allégresse et de joie dans le service d'Hachem! (Ramban Yéssodé Hathora 7.14) Donc com-

ment Jérémie a pu prophétiser des choses si terribles pour le Clall Israël et rester joyeux dans son cœur?

Le Zikhron Yossef donne deux réponses.

La première c'est que le prophète se prépare à recevoir la parole divine par le biais de la joie. Car la prophétie ne pouvait pas se réaliser dans un cœur triste ou contrarié! Donc Jérémie, comme tous les autres prophètes, devait se travailler pour que la joie le pénètre. Et, à ce moment la parole d'Hachem tombait sur lui, d'un seul coup! L'important c'était la préparation au fait de recevoir la parole divine! (même si par la suite le contenu en était triste!)

Une autre explication, d'après une allégorie du Rabi Haquadoch Chémlique de la ville de Nicolagsbourg. Il s'agit d'un Roi qui est pris en captivité. Et, à un moment donné, ses geôliers décident de l'exiler loin de son royaume. Là-bas, démuné de tout, il se retrouve dans la maison d'un de ses partisans. L'hôte, voyant le roi en captivité pleure d'amères larmes. Seulement dans le même temps a une grande joie! Il a la chance inestimable d'accueillir le roi dans sa maison! Fin de l'allégorie. C'est-à-dire que même après l'exil de la Ch'hina de Jérusalem, il reste que la présence divine est proche de nous. C'est la raison pour laquelle le prophète peut garder sa joie au moment des pires prophéties! Dans le même ordre d'idée, le Nétsiv sur le verset (Dévarim 29.13) écrit : "Même si je (Hachem) me dégoutais de vous... Vous reviendrez à moi et je reviendrais à vous!" Explique le rav, du fait qu'Hachem envoi des coups à son peuple, c'est la preuve qu'il tient encore à nous et ne veut pas que l'on faute!! Donc la punition de l'exil est en soi une consolation de savoir qu'Hachem veut notre repentir! A l'exemple du père de famille qui punit son fils du fait qu'il s'est très mal comporté. La punition est bien la preuve qu'il aime son fils! Le fils peut être content de son sort car il sait que son père l'AIME!





«Nos frères ont abattu notre courage» (Devarim 1-28)

Rav Galinsky commente: quand les explorateurs rapportèrent leurs témoignages sur les villes immenses et fortifiées ainsi que leurs habitants gigantesques, en leur prouvant leurs propos à l'aide des énormes fruits qu'ils apportèrent donnant une notion de la taille des monstrueux géants résidant dans ces villes, le peuple éclata en sanglots. Moché rabénou se leva et déclara: "Vous n'avez pas à trembler devant eux ni à les craindre" (Devarim 1-29), car l'Eternel a déjà promis d'envoyer le frelon sur eux afin d'aveugler les Cananéens ! Les géants Cananéens sont-ils vaccinés contre les piqûres de frelon ? Que peuvent bien nous faire des géants aveugles et impuissants ?! Celui qui a frappé les Egyptiens des dix plaies et les a noyé dans la Mer Rouge, ne peut-il pas gagner contre les Cananéens ? De quoi avez-vous peur ?! Mais dans les faits, les paroles de Moché Rabénou ne firent aucun effet et le peuple pleura sans raison. C'est pourquoi il fut décrété qu'il mourrait dans le désert et que toutes les générations pleureraient à cause d'eux ! Comment comprendre cela ?

Quand nous sommes arrivés en Sibérie, on nous informa que nous subirions une peine de vingt-cinq ans de prison. Nous n'avons pas eu droit à un jugement légal même pas simulé. Ce fut une décision arbitraire des communistes. "Vous voyez ce portail derrière vous ?", interrogea le commandant du camp, "personne n'est jamais ressortie d'ici vivant !" Concrètement, nous sommes restés dans ce camp pendant deux ans, un dixième de la peine que nous devons subir, mais c'était déjà beaucoup trop. Quand nous avons été libéré, un ami attrapa ma main et me chuchota dans l'oreille avec émotion: "Je n'ai aucun doute que c'est par le mérite du respect des livres que nous avons été libérés !" Je fus surpris de cette réflexion, il me semble que ce sont les décisions décrétées par D., je ne compris pas de quoi il parlait.

En Sibérie, il y avait une terrible pénurie de papier. Les feuilles de papier étaient rares. Mon ami eut de la chance. Au lieu de sortir travailler comme bucheron tous les matins dans le froid glacé et de marcher des kilomètres dans la forêt enneigée pour aller couper des troncs d'arbres pendant quatorze heures, il fut désigné pour être coiffeur. Il rasait tous les matins les poils raides des barbes des supérieurs et les taillait, un travail propre et facile. Pour ce faire, il lui fallait nettoyer à chaque fois le rasoir et les ciseaux. Pas de problème, les responsables lui fournirent du papier pour nettoyer autant qu'il le faut. Ainsi, on lui apporta une liasse de papier. Il commença le nettoyage et on lui fournit le papier à volonté.

Son regard s'assombrit quand il se rendit compte que ces feuilles provenaient de livres saints.

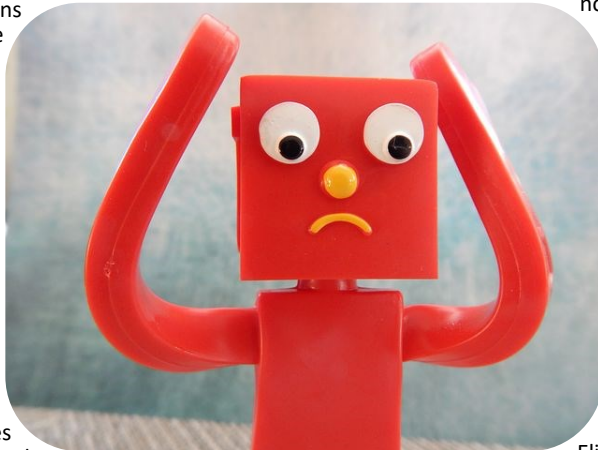
Le soir, quand nous revinrent de notre travail si dur, mon ami se plaignit

LE PEUREUX EST SANS ESPOIR !

à moi amèrement d'une voix étouffée: "Que dois-je faire ? Comment agir ? Je ne peux pas !" Il est interdit de se servir des pages de livres saints pour nettoyer un rasoir, c'est un déshonneur. Mais d'un autre côté, s'il ne le fait pas, il sera puni et renvoyé de ce poste. Que faire ?! Je lui ai dit: "Sois tranquille, nous allons trouver une solution!"

"Quoi, comment, ce n'est pas possible !" Il fallait le calmer et lui détourner l'attention.

Je lui dis: "Ecoute ce que l'histoire suivante tirée des Prophètes nous enseigne (Melakhim 2-6): le Roi d'Aram essayait constamment de tendre des embuscades au Roi d'Israël mais ce dernier savait ce méfier d'elles. Le Roi d'Aram dit à ses serviteurs: il doit y avoir un espion parmi nous qui dévoile tous nos secrets.



Ses serviteurs lui répondirent: le Roi d'Israël n'a pas besoin d'espions. Le prophète Elisha est avec lui et lui révèle par prophétie tous tes secrets. Le Roi d'Aram envoya une délégation pour vérifier ces affirmations et il apprit que le prophète résidait à Dotan. Il envoya son armée afin de capturer Elisha. Le matin, le serviteur d'Elisha sortit et aperçut qu'ils étaient encerclés. Il s'écria: "Ah, mon maître, que va-t-on faire ?" Elisha lui répondit: "N'ais pas peur, car nous sommes plus nombreux qu'eux". Elisha demanda à D. qu'il ouvre les yeux de son serviteur pour qu'il voie les bataillons d'anges célestes entourant Elisha.

Elisha demanda: "Fasse que cette armée goye devienne aveugle", toute l'armée fut frappée d'aveuglement; et Elisha la remit entre les mains du Roi d'Israël.

Une question se pose: puisqu'il fut sauvé par le fait que toute l'armée devint aveugle, pourquoi avait-il besoin de faire appel à des escadrons d'anges célestes et que son serviteur les voit ? Car en fin de compte, les anges ne participèrent pas à son sauvetage !

En fait, le serviteur était paniqué, la panique est une maladie contagieuse. S'il avait contamié par sa frayeur le prophète Elisha, ce dernier aurait été affaibli par le désespoir, et la prophétie ne peut régner que s'il y a la joie d'accomplir les commandements (Chabbat 30B). Ainsi, en premier lieu, il fallait calmer le serviteur. Il se calma quand il aperçut que son maître était encerclé d'anges célestes qui le protégeaient. Quand tout fut tranquille, Elisha se concentra et demanda de frapper toute l'armée d'Aram d'aveuglement. Mon ami comprit et se détendit. Il fallait trouver une solution et je réussis à trouver.

Nous devons prier non pas pour être sauvés des bêtes féroces ou des bandits mais pour être épargnés de la peur et de la panique, c'est cela le plus important!

(Extrait de l'ouvrage Véhiguadeta)

Rav Moché Bénichou



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhaï Bismuth

L'ART ET LA MANIÈRE DE RÉPRIMANDER (suite)

Rabbi Eliézer Papo, auteur de l'œuvre « Pélé Yoëts », nous guide dans la manière d'agir. Dans le chapitre sur la réprimande, il nous explique dans un premier temps l'importance et la grandeur de cette Mitsva, et que l'honneur du Nom de Hachem est en jeu. Pourtant, il conclut ce chapitre par une mise en garde de prudence dans notre manière de réprimander afin de ne pas commettre une Avéra, que D.ieu nous en préserve. Nos remontrances ne devront pas occasionner de honte à notre prochain, notre discours ne devra pas être dur, afin de ne pas engendrer la discorde et la haine. Il nous faudra parler avec douceur et respect, sans risquer de blesser. On ne devra pas évoquer sa faute directement, mais plutôt commencer par des paroles élogieuses.

Comme la Guémara (Sanhédrin 107b) nous l'enseigne: « Repousse de la main gauche et rapproche de la main droite. » Ceci est une règle d'or dans les relations avec son prochain quel qu'il soit et bien sûr avant tout, dans le couple ou l'éducation des enfants.

Lorsque l'on réprimande son enfant ou son conjoint pour une mauvaise conduite, il faut en même temps mettre en valeur ses bonnes actions et l'en féliciter, ne pas appuyer sur les aspects négatifs seulement, c'est trop insupportable à l'être humain !

S'il est une Mitsva de réprimander l'autre, il en est une aussi de savoir

être réprimandé. Or en général on se montrera zélé et pointilleux pour la faire, mais beaucoup moins pour la recevoir.

A ce sujet, le Chaarei Téhouva nous éclaire sur le don précieux du sens de l'ouïe, et il nous dit que l'oreille doit nous servir à écouter les réprimandes. Sur ce, il rapporte la parabole suivante (Chémot Raba Yitro 27;9):

« Lors d'une chute, un homme se brise tous les membres du corps; afin de guérir, chacun d'entre eux sera bandé ou plâtré. Pour le « pécheur », celui qui est atteint d'une maladie spirituelle, ce sont tous ses membres qui sont atteints, car tous sont souillés. Pourtant D. guérit tous ses membres grâce à un « pensement » unique: l'oreille qui écoute attentivement. Comme il est dit: « Prêtez l'oreille et venez à Moi; écoutez et vous vivrez. » (Yéchayaou 55; 3)

Étudions la Torah, ses lois et son Derekh Erets, afin que nos réprimandes soient justes et fondées. Travaillons nos Midot pour accepter la Tokhacha, afin de nous améliorer.

Nous avancerons ainsi tous ensemble vers le chemin de la Torah qui nous mènera vers notre Délivrance très prochainement. Amen !

Rav Mordékhaï Bismuth
mb0548418836@gmail.com



Savez-vous pourquoi?

NE PLUS AGIR « KAMTSA »...

Il est enseigné dans la Guémara (Guitin 55b) que **Yérouchalaïm fut détruite à cause de Kamtsa et Bar Kamtsa.**

Bref rappel des faits: Un homme [dont la guémara de divulgue pas son nom] avait un **ami nommé Kamtsa** et un **ennemi nommé Bar Kamtsa**. Cet homme organisa un jour un banquet dans lequel furent conviés tous les grands noms, nobles, et sages que comptait la ville.

Parmi les personnes à qui une invitation fut adressée se trouvait naturellement son grand ami, Kamtsa. Mais le **messager** chargé de porter les invitations à la porte de chaque invité **se trompa et remit une invitation à Bar Kamtsa** au lieu de Kamtsa. Surpris d'avoir reçu cette invitation, il conclut que son ennemi désirait éventuellement faire un geste de réconciliation, **c'est ainsi qu'il s'est rendu au banquet**, en dépit des craintes qui subsistaient dans son cœur.

Le jour du banquet arriva, comme prévu les invités arrivent un après l'autre et leur hôte allait à la rencontre de chacun pour leur adresser ses salutations et un mot aimable. Soudain lorsqu'il aperçut parmi eux, Bar Kamtsa, son ennemi, il fut pris d'une violente colère et il désigna du doigt la porte en lui soumettant de quitter les lieux immédiatement.

Bar Kamtsa, mal à l'aise de la situation, aurait donné n'importe quoi pour que cet outrage lui fût épargné. Il lui proposa de payer sa part et de pouvoir rester. Mais cette proposition fut refusée, il proposa de payer la moitié du coût total du banquet, pour peu qu'on ne le mette pas à la porte aux yeux de tous, mais cela aussi lui fut refusé. Il proposa de régler tout le banquet, mais rien ni fait, sa décision était irrévocable **la haine et l'orgueil étaient trop grandes.**

C'est avec une grande cruauté qu'on l'empoigna par le bras et le traîna dehors. **Bar Kamtsa en fut profondément blessé**, mais ce qui le peina encore plus, c'est que **personne parmi tous ceux qui avaient assisté à son humiliation, et parmi eux de grands sages, n'avait essayé de lui éviter ce désagrément.**

Indigné de leur passivité, il alla de ce pas trouver l'Empereur romain Néron et dénonça les Juifs, les accusant de rébellion contre Rome, ce qui allait causer par la suite la destruction du deuxième Beth Hamikdash. **Fin du récit.**

Nous avons cité plus haut la Guémara (Guitin 55b) qui déclare que **Yérouchalaïm fut détruite à cause de Kamtsa et Bar Kamtsa.** Mais il y a lieu de se demander, **pourquoi Kamtsa est jugé coupable, alors qu'il n'a rien fait dans cette histoire?**

Le Maharcha (Guitin 55b) explique **Bar Kamtsa n'est autre que le fils de Kamtsa.** (en effet "Bar" signifie "fils de...") S'il en est ainsi, Kamtsa certainement au courant de la mésentente entre son fils et son ami, **pour-**

quoi n'a-t-il rien fait pour les réconcilier ? C'est cette passivité qu'on lui reproche, et pour cette raison on le tient en partie pour responsable de la destruction du Beth-Hamikdash. **Comment peut-il être l'ami de l'ennemi de son fils, et entretenir cette haine ?**

Mais encore, si Kamtsa n'a pas accompli son rôle de père au niveau éducatif, **pourquoi n'a-t-il pas réagi sur place, le jour du banquet en raisonnant son ami de laisser son fils tranquille?**

On explique que Kamtsa ne s'est pas rendu au banquet, pour la simple et bonne raison qu'il n'a pas reçu de faire part!

Encore une fois, **Kamtsa dévoile un aspect négatif de son caractère.** Sa fierté lui a fait dire, de ne pas se rendre au banquet de son ami parce qu'il n'avait pas reçu d'invitation, au lieu de trouver un prétexte, et de comprendre qu'il y a sûrement eu une erreur. **Comment tenir une telle rigueur envers son "ami"?**

Le Beth-Hamikdash n'est toujours pas reconstruit, c'est sûrement que ces failles de comportements sont encore présentes de nos jours.

Comme l'affirme Rabbi Chimon bar Yo'haï (Yerouchalmi Yoma 1 ;5), **« toute génération qui n'a pas mérité de voir la reconstruction du Beth-Hamikdash, c'est comme si sa destruction lui était contemporaine ».** Quelle en est la raison ?

Rabbi Chimon bar Yo'haï précise « toute génération » et non pas « tout homme » ou, de façon plus générale : « Chaque année où le Beth-Hamikdash n'est pas reconstruit, c'est comme s'il avait été ravagé au cours de la même année » ? Cela pour dire que **chaque génération est responsable de réparer les actes individuels, et si, à chaque instant qui passe, le Beth-Hamikdash n'est pas reconstruit, c'est comme s'il avait été détruit dans cette génération, dont l'imperfection n'en ressort que davantage.**

Cette période est le moment, plus que jamais, d'analyser notre comportement, et de nous améliorer dans ce domaine. Cela doit nous inciter à agir ou plutôt réagir et réparer nos actes afin de précipiter la reconstruction du Beth-Hamikdash, dans sa gloire et sa magnificence.

Étudions la Torah, ses lois et son Derekh Erets, travaillons nos Midot afin de nous améliorer.

Nous avancerons ainsi tous ensemble vers le chemin de la Torah qui nous mènera à la reconstruction du Beth-Hamikdash très prochainement. Que ce Tiché BéAv soit le dernier jeûne et le dernier deuil que notre peuple ait à subir, avant la rédemption finale, Amen.

Retrouvez ce cours en vidéo: <https://youtu.be/6YtyUkaXMw8>

Rav Mordékhaï Bismuth
mb0548418836@gmail.com



Réponses aux questions

Rav Avraham Bismuth

LES LOIS DU KOTEL

Y a-t-il des lois spécifiques concernant le Kotel Ham'aravi (Le Mur des lamentations)?

Nos sages nous enseignent **« Jamais la présence Divine n'a bougé du mur occidental du Beit Hamikdash ».** Le Kotel est dirigé parallèlement face au Beit hamikdash d'en haut, et celui qui prie à cet endroit c'est comme s'il priait devant le trône de gloire d'Hachem. C'est pour cela qu'il y a certaines lois à respecter quand on s'y rend.

1. Les hommes comme les femmes devront ce couvrir la tête de plus les femmes devront s'habiller pudiquement.

2. Il est interdit de rendre au Kotel dans le but d'une simple promenade ou pour vouloir se faire photographier. Il est aussi interdit de dire des paroles vaines ou bien de manger et de boire dans tout le périmètre où les gens ont prit l'habitude de prier comme le devant de l'esplanade du Kotel. Toute personne qui ne fait pas attention à cela sa faute est grande.

3. Il n'est pas recommandé de montrer tout geste d'affection dans le périmètre du Kotel.

4. Il est permis de faire entrer nos mains entre les pierres et l'on fera attention à ne pas détacher même un petit morceau de pierre du Kotel. De même il est interdit de prendre avec soi de la poussière des pierres, mais il est permis d'arracher les plantes qui se trouvent sur les pierres du Kotel comme Ségoula, car elles n'ont aucune sainteté. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.441-453)

5. Quand on voit le Kotel ou le dôme de la mosquée, on dira « Beit Mikdashénou Vétifarténou achère haloulékha avoténou haya lésréfat éche » puis on déchirera notre vêtement. On agira ainsi, uniquement si cela fait plus de trente jours que l'on ne s'est pas rendu au Kotel. Les habitants de Jérusalem n'ont pas besoin de se déchirer le vêtement même si cela fait plus de trente jours qu'ils ne sont pas rendus au Kotel. ('Hazon 'Ovadia 4 jeûnes p.338)

Rav Avraham Bismuth
✉ab0583250224@gmail.com

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël à travers le monde

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton



Cette période de deuil sur la destruction du Temple constitue également un temps où nous espérons que s'accomplisse enfin cette phrase de nos prières : « **Montre-nous sa reconstruction et réjouis-nous par son rétablissement** ». Il est tout à fait approprié de rapporter à cette occasion les paroles suivantes extraites du Smak (un des Baalé Hatosséfot, commentateur du Moyen-Age, n.d.t) dans la première Mitsva de la Torah qu'il énumère : Savoir que c'est Lui qui a créé le Ciel et la Terre et qu'il est le Seul à régner En-Haut et ici-bas et dans les quatre points cardinaux, comme il est écrit (Chémot 20, 2) : « Je suis Hachem ton D. » et aussi (Dévarim 4, 39) : « Tu sauras en ce jour que tu intérioriseras dans ton cœur qu'Hachem est le D. dans les Cieux En-Haut et sur la Terre ici-bas et qu'il n'y en a pas d'autre ». Car le Saint-Béni-Soit-Il gouverne le monde entier par le souffle de Sa parole. Il nous a fait sortir d'Egypte et a accompli pour nous des prodiges. Aucun homme ne se cogne en effet le doigt ici-bas si cela n'a pas été décrété auparavant En-Haut, comme il est dit (Téhilim 37,23) : « Hachem dirige les pas de l'homme ». C'est à ce sujet que nos Sages enseignent lorsqu'on le juge après sa mort "as-tu espéré la délivrance ?" Et où est écrite cette Mitsva ?

Elle est dépendante d'une autre : la Mitsva d'avoir foi qu'Il nous a fait sortir d'Egypte, comme il est écrit : « Je suis Hachem ton D. qui t'a fait sortir de la terre d'Egypte ». Ce qui signifie : « Je désire que vous ayez foi que c'est Moi qui vous ai fait sortir d'Egypte. De même, Je désire que vous ayez foi que Je suis Hachem votre D. et que Je vous rassemblerai à l'avenir et vous délivrerai. » Car Il nous délivrera une seconde fois dans Sa miséricorde, comme il est dit (Dévarim 30, 3) : « Et tu reviendras à Lui et Il te rassemblera d'entre tous les peuples. » Et Rabbénou Péretz (dans ses annotations sur le Smak) d'expliquer : « Puisque espérer la délivrance est une Mitsva écrite dans la Torah, incluse dans le premier commandement "Je suis Hachem Ton D.", c'est pour cela qu'on la réclame de l'homme au jour du jugement. » Il s'ensuit que l'espérance dans la délivrance concerne chaque juif quel qu'il soit puisque la Mitsva de « Je suis Hachem Ton D. » inclut tout Israël dont les ancêtres l'ont entendue au Sinaï. En outre, après 120 ans, le Tribunal Céleste demandera à chacun, et pas seulement aux grands de la génération : « As-tu espéré en la délivrance ? » Et chaque juif sera sommé de répondre s'il a espéré et attendu ardemment notre délivrance et le rachat de nos âmes.

Le Rambam, pour sa part, écrit (Hilkhot Mélékhim, chap. 11) : « Tout celui qui n'attend pas sa venue (du Machia'h) renie la Torah et Moché Rabbenou. » En revanche, celui qui attend, affirme Rav Lévi Its'hak de Berditchov (Kédouchat Halévi sur Eikha) mérite déjà à présent de ressentir un peu de la joie qui aura cours lors de la reconstruction de Jérusalem. On veillera, par conséquent, à placer ce sujet en tête de ses préoccupations (pour le moins pendant cette période des trois semaines), comme l'illustre le Maguid de Douvno dans la parabole suivante : Un père riche avait envoyé ses cinq fils outre-mer vers un lieu de Torah. Un jour, l'un d'entre eux, Réouven tomba malade. Ses frères s'empressèrent de lui faire consulter un médecin, spécialiste renommé qui après l'avoir soigneusement examiné rendit son diagnostic : « Sachez, dit-il, que votre frère est atteint d'une grave maladie et qu'il n'existe aucun remède à son mal à l'exception d'un médicament extrêmement rare qui ne peut être obtenu que moyennant une immense somme d'argent. Ne vous inquiétez pas, lui répondirent-ils, notre père est très riche et très influent. Nous allons lui écrire une lettre et il nous enverra immédiatement l'argent nécessaire. »

Sur le champ, l'aîné des frères entreprit de rédiger la lettre en question dont voici le contenu : « A l'intention de mon respecté père, Envoie-nous beaucoup d'argent car Chimone a cassé ses lunettes, Lévi a besoin

AS-TU ESPÉRÉ LA DÉLIVRANCE?

de racheter des vêtements neufs car les siens sont vieux et usés et ne correspondent plus à son rang. Notre frère Yéhouda également a emprunté 450 dinars et le temps du paiement est arrivé. Pour Réouven aussi, envoi une grosse somme, car il est gravement malade, sur le point de mourir, et le remède que le médecin préconise coûte une fortune (...) »

La lettre fut ainsi expédiée par la poste. Lorsqu'elle parvint dans les mains du père, celui-ci crut défaillir sous le choc mêlé de colère qu'il ressentit à cause de la teneur insensée de son contenu. Comment son fils avait-il été à ce point idiot pour inverser entièrement les priorités ? Comment avait-il pu mentionner la maladie de son frère à la fin de la lettre, comme un détail secondaire alors que tous les autres besoins n'avaient aucune importance comparés à la situation dramatique du malheureux agonisant ?

La morale de cette parabole est claire. Elle constitue un reproche ouvert à tous ceux qui énumèrent au Saint-Béni-Soit-Il l'ensemble de leurs besoins et "se souviennent" d'ajouter à la fin, comme un détail la mention : "que le Temple soit reconstruit très rapidement et de nos jours", alors que cette supplique devrait se trouver en tête de nos préoccupations.

Le Yéarot Devach (1ère partie, fin du Drouch 1, 3) s'exprime lui en ces termes : « Seul celui qui n'a pas toute sa raison ne ressent pas la souffrance due à la destruction du

Temple. C'est malheureusement notre cas, nous qui, par manque de sagesse, ne ressentons pas réellement cette catastrophe. En revanche, les grands hommes au cœur pur ressentent la perte incalculable occasionnée par ce grand malheur. Si nous parvenions à percevoir ce que l'absence du Beth Hamikdash a laissé comme vide dans ce monde, nous n'aurions aucune envie de manger ni boire mais uniquement de nous rouler dans la poussière. »

Rav Chimichone Pinkus, pour sa part, (dans Galout Véné'hama p.147-151) explique que les pleurs traduisent chez l'homme le fait qu'il prend une part dans la situation spirituelle du Klal Israël et dans la souffrance de la Présence Divine. Lorsque l'on conduit un défunt à sa dernière demeure, seuls les proches versent des larmes, seuls ceux qui ressentent une proximité avec lui sont saisis de sanglots. Il en est de même pendant cette période de deuil sur la destruction du Beth Hamikdash : chacun peut alors juger de son degré de proximité avec la Sainteté, et de la manière dont il se sent concerné et lié au peuple d'Israël et au Saint-Béni-Soit-Il. Le travail du juif constitue à renforcer en lui ce sentiment (...). Celui qui pleure exprime par là qu'il est touché par la perte subie, qu'il ressent la douleur de l'absence, et grâce à cela il se rapproche et se relie à la chose qu'il a perdue.

Celui, conclut-il, qui n'est pas capable de pleurer pendant ces trois semaines sur la destruction du Beth Hamikdash et sur l'exil de la Présence Divine doit s'asseoir par terre pour pleurer amèrement sur sa propre destruction spirituelle, sur le fait même qu'il ne parvient pas à pleurer sur son manque de sensibilité à l'absence du Beth Hamikdash. Ne pas ressentir ce vide traduit une vide dans sa propre spiritualité. Cette prise de conscience est en soi une bonne raison de verser des larmes.

Voici ce qu'écrit le Yaavets à ce sujet (Sidour Beth Yaakov) : « La faute qui consiste à ne pas prendre le deuil comme il se doit sur Jérusalem est une raison qui justifie à elle seule le prolongement de notre exil. A mes yeux, elle constitue la source de toutes les terribles persécutions qui nous frappent et qui dépassent l'entendement, dans tous les endroits où nous avons été disséminés de par le monde. On nous poursuit sans répit au sein des peuples sans compter la situation misérable et à la pauvreté auxquelles nous sommes réduits, tout cela, parce que le deuil a quitté nos cœurs. »

Rav Elimélekh Biderman



OVDHM



NOUVEAU
RETROUVEZ-NOUS
EN VIDEO
YouTube



Zoom
sur la Paracha



ABONNEZ-VOUS
CLIQUEZ-ICI